



États financiers consolidés

Ville de Shediac

31 décembre 2024

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 17
Annexe 1: Tableau consolidé des revenus	18
Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses	19 - 23
Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle	24
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve	25 - 26
Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice	27
Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP	28

À son Honneur le maire

et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Shediac

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2024 ainsi que les états consolidés des résultats, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres affaires

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé des informations additionnelles basé sur le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux daté du 16 décembre 2011. La Ville de Shediac a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 aux états financiers consolidés afin de se conformer aux obligations.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada
Le 5 mai 2025



Comptables professionnels agréés

Ville de Shediac

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2024

2023

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 797 659 \$	5 065 173 \$
Sommes à recevoir (Note 3)	6 018 379	3 106 483
Escomptes non amorties d'obligations non garanties	<u>135 570</u>	<u>105 687</u>
	<u>15 951 608</u>	<u>8 277 343</u>

Passifs

Prêts bancaires (Note 4)	17 050 000	2 555 000
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	9 696 197	4 254 032
Dette à long terme (Note 6)	<u>15 859 000</u>	<u>12 018 000</u>
	<u>42 605 197</u>	<u>18 827 032</u>

Dette nette

<u>(26 653 589)</u>	<u>(10 549 689)</u>
---------------------	---------------------

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (Note 8)	75 646 968	55 600 414
Inventaire de fournitures	19 668	19 668
Charges payées d'avance	<u>14 262</u>	<u>49 414</u>
	<u>75 680 898</u>	<u>55 669 496</u>

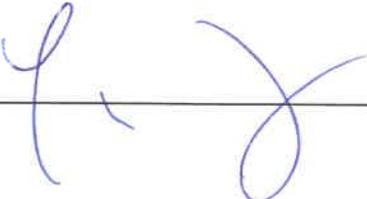
Excédent accumulé

<u>49 027 309 \$</u>	<u>45 119 807 \$</u>
----------------------	----------------------

Engagements (Note 12)

Au nom du Conseil





Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

	CCSP (Budget) (Page 28)	Réel	Réel
Revenus			
Mandat d'imposition	19 777 745 \$	19 777 745 \$	16 248 723 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	107 119	107 119	142 826
Autres contributions et transferts gouvernementaux (Page 18)	703 774	2 091 265	2 140 315
Autres revenus de provenance interne (Page 18)	1 076 876	1 569 612	1 950 025
Services d'eau	1 949 000	1 997 394	1 870 212
(Perte) gain sur disposition d'immobilisations corporelles	10 000	(5 027)	48 426
Intérêt	75 000	452 658	343 247
	<u>23 699 514</u>	<u>25 990 766</u>	<u>22 743 774</u>
Dépenses (Pages 19-23)			
Services d'administration général	2 977 641	3 730 449	2 835 953
Services de protection	3 562 313	3 555 334	3 431 503
Services de transport	6 237 657	6 024 942	5 024 423
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	4 119 286	4 101 438	3 310 819
Services récréatifs et culturels	4 063 379	3 678 947	3 119 651
Services d'eau	979 578	992 154	1 344 745
	<u>21 939 854</u>	<u>22 083 264</u>	<u>19 067 094</u>
Excédent annuel	<u>1 759 660 \$</u>	<u>3 907 502</u>	<u>3 676 680</u>
Excédent accumulé, début de l'exercice		<u>45 119 807</u>	<u>41 443 127</u>
Excédent accumulé, fin de l'exercice		<u>49 027 309 \$</u>	<u>45 119 807 \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac**État consolidé de l'évolution de la dette nette**

Exercice terminé le 31 décembre

Budget

2024

2023

Excédent annuel	1 759 660 \$	3 907 502 \$	3 676 680 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 686 474)	(23 377 565)	(6 506 876)
Produits sur disposition d'immobilisations corporelles	-	9 268	72 626
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 316 716	3 316 716	2 905 170
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	(10 000)	5 027	(48 426)
	<u>(24 379 758)</u>	<u>(20 046 554)</u>	<u>(3 577 506)</u>
Changement aux charges payées d'avances	-	35 152	(41 524)
(Augmentation) diminution de la dette nette	(22 620 098)	(16 103 900)	57 650
Dette nette, début de l'exercice	<u>(10 549 689)</u>	<u>(10 549 689)</u>	<u>(10 607 339)</u>
Dette nette, fin de l'exercice	<u>(33 169 787) \$</u>	<u>(26 653 589) \$</u>	<u>(10 549 689) \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

Flux de trésorerie entrant (sortant) net reliés aux activités suivantes:

Activités de fonctionnement

Excédent annuel	3 907 502 \$	3 676 680 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 316 716	2 905 170
Perte (gain) sur vente d'immobilisations corporelles	5 027	(48 426)
Changements au fonds de roulement hors trésorerie:		
Changement aux sommes à recevoir	(2 911 895)	2 340 848
Changement aux fournisseurs et charges à payer	5 442 165	(461 054)
Changement aux charges payées d'avance	35 152	(41 523)
Changement aux escomptes d'obligations non garanties	(29 884)	11 211
Trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement	9 764 783	8 382 906

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 377 565)	(6 506 876)
Produits sur vente d'immobilisations corporelles	9 268	72 626
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(23 368 297)	(6 434 250)

Activités de financement

Remboursement de la dette à long terme	(1 215 000)	(1 451 760)
Émission de dette long terme	5 056 000	-
Émission des prêts bancaires	14 495 000	55 000
Trésorerie nette provenant (utilisée) pour les activités de financement	18 336 000	(1 396 760)

Augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	4 732 486	551 896
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	5 065 173	4 513 277
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	9 797 659 \$	5 065 173 \$

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Nature des opérations

La Corporation de la Ville de Shediac (la "Ville") est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.

En 2023, la Ville de Shediac a fusionné avec les districts de services locaux de Shediac Cape, Scoudouc Road, Pointe-du-Chêne et une partie du district de services locaux de Scoudouc dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Shediac reposent sur les observations de la direction présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés. Les états financiers consolidés incluent les obligations d'information additionnelles requises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. La Ville a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 afin de se conformer aux obligations.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que des informations financières fiables sont produites. Les contrôles internes sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable dont les actifs sont protégés, que les transactions sont autorisées correctement et enregistrées conformément à la législation et réglementation requise, et des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidées.

Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Shediac sont les suivants :

a) **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les changements à l'excédent accumulé et le changement à la situation financière de l'entité publiante. La Ville de Shediac comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires financières et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par celle-ci.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts sont reconnus comme revenue différé lorsque les stipulations du transfert n'ont pas été respectées et le revenu est reconnu lorsque les stipulations sont réglées.

c) **Actifs non financiers**

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont des durées de vie utiles allant au-delà de l'exercice courant et leur vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représentent l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'exercice.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des revenus

Les revenus fiscaux représentent des cotisations annuelles administrées et perçues par la province du Nouveau-Brunswick au nom de toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick pour les services municipaux. Ils sont enregistrés comme mandat d'évaluation lorsque les fonds sont reçus à la Ville.

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme revenus dans la période où le transfert est autorisé, les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été remplis par la ville, et une estimation raisonnable du montant à recevoir peut être faite.

Les commissions et les frais de licences et permis et services d'eau sont enregistrés sur la base des droits constatés et comptabilisés comme acquis qui est généralement lorsque les services sont fournis ou les installations sont utilisées.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et le recouvrement est raisonnablement assuré.

e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Type d'actif	Années
Immeubles et améliorations locatives	20-40 ans
Véhicules et équipement	5-20 ans
Matériel et logiciel informatique	5-10 ans
Aménagement de terrains	5-20 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Immeubles du réseau d'eau et améliorations locatives	30 ans
Systèmes d'eau	20-60 ans

ii) Actifs sous construction

Les actifs sous construction ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

f) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

h) Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée net des soldes des fonds d'amortissement. Les frais de service de la dette, y compris le capital et l'intérêt, sont débités au revenu actuel dans la période où ils ont lieu.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

i) Avantages sociaux futurs

La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie acquis lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville permet également aux employés l'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne peuvent être acquis mais qui peuvent être utilisés pendant leur période d'emploi. La Ville a conclu que le solde n'était pas significatif, donc il n'a pas été comptabilisé.

j) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux en date du 7 décembre 2023.

k) Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins de fonctionnement et de capital futurs. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » aux états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

i. Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement sont établis pour les activités générales et d'eau de la Ville. Les fonds de fonctionnement sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés aux services municipaux fournis par la Ville.

ii. Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour les dépenses capitales générales et d'eau. Les fonds de capital rendent compte du coût d'acquisition des diverses immobilisations et du financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

iii. Fonds de réserve

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chacun des fonds énumérés ci-dessus.

l) Information sectorielle

La Ville de Shediac est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Dans les rapports préparés pour la direction, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et communiquées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

l) Information sectorielle (suite)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des rues, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et autres services municipaux de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau

Cette section est responsable de l'approvisionnement de services d'eau, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

m) Passif au titre des sites contaminés

Des sites contaminés sont le résultat de la contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse la norme environnementale. Le passif est enregistré net des recouvrements prévus. Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé quand un site n'est pas en production et que les critères suivants sont rencontrés :

- il existe une norme environnementale;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Ville :
 - est directement responsable,
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif est enregistré lorsque la direction estime les coûts d'après assainissement qui inclus les activités au titre du fonctionnement, de la maintenance et de la surveillance qui sont partie intégrante de la stratégie d'assainissement pour un site contaminé.

n) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet d'un niveau d'estimation plus élevé incluent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations obtenues à titre gratuit, l'évaluation du passif éventuel et la provision pour mauvaises créances.

o) Instruments financiers

Tous les instruments financiers sont enregistrés à leur coût ou coût amorti à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les dérivés qui sont enregistrées à leur juste valeur avec les gains et pertes non réalisés enregistrés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisé, les gains et pertes de réévaluation sont transférés à l'état des résultats.

Les frais de transaction liés aux instruments financiers enregistrés au coût ou au coût amorti sont ajouté à la valeur comptable de l'instrument financier. Les frais de transaction liés aux instruments financiers enregistrés à leur juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les passifs financiers (ou une partie d'un passif financier) sont sortis de l'état de la situation financière lorsque ce passif est exécuté, annulé ou prend fin.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

p) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause

L'obligation est comptabilisée selon la meilleure estimation de la Ville du montant requis pour la mise hors service de l'immobilisation à la date des états financiers. L'estimation doit comprendre les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation en cause. Ces coûts comprennent les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après mise hors service qui font partie intégrante de la mise hors service de l'immobilisation corporelle et le coût des immobilisations corporelles acquises dans le cadre des activités de mise hors service dans la mesure où ces immobilisations ne sont pas utilisées à d'autres fins.

Lors de l'évaluation initiale d'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable correspondante à l'immobilisation est augmentée par le même montant. Le coût de mise hors service doit être comptabilisé en charges en le répartissant de manière logique et systématique sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle. Pour les obligations pour lesquels il n'y a pas d'immobilisation corporelle comptabilisée ou pour des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées, l'obligation liée à la mise hors service est immédiatement reconnue en charges. Ultérieurement, le passif est réexaminé à chaque date des états financiers et est ajusté pour (1) des changements liés à l'écoulement du temps, en tant que charge de désactualisation et (2) d'une révision de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Les ajustements au passif résultants d'une révision de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation sont ajustés au coût de l'immobilisation corporelle en question et la valeur comptable révisée pour l'immobilisation corporelle en question est amorti à l'exception des ajustements reliés aux immobilisations corporelles qui ne sont pas comptabilisées ou ne sont plus utilisées, ceux qui sont passés en charges dans les périodes où ils sont encourus.

Les coûts de mise hors service sont amortis sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle reliée.

Un recouvrement au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation doit être comptabilisé lorsqu'il existe une base d'évaluation appropriée pour le recouvrement; il est possible d'effectuer une estimation raisonnable du montant et il est prévu que des avantages économiques futurs seront obtenus. Le recouvrement ne doit pas être porté en déductions du passif.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

3. Sommes à recevoir	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes débiteurs	855 899 \$	477 378 \$
Recevables – eau	996 701	1 013 203
Recevables – capital	3 259 085	1 387 547
Taxe de vente à recevoir	<u>906 694</u>	<u>228 355</u>
	<u>6 018 379 \$</u>	<u>3 106 483 \$</u>

4. Prêts bancaires

Les prêts bancaires représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Le taux d'intérêt sur ces prêts bancaires est le taux préférentiel.

5. Fournisseurs et charges à payer	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Fournisseurs et charges à payer	3 011 944 \$	2 202 843 \$
Comptes à payer - capital	6 333 301	1 724 758
Obligations d'avantages sociaux (Note 7)	300 600	287 042
Intérêts courus sur dette à long terme	<u>50 352</u>	<u>39 389</u>
	<u>9 696 197 \$</u>	<u>4 254 032 \$</u>

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

6. Dette à long terme	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Obligations non garanties:		
BG22 1,65%-3,8%, dû 2027	441 000 \$	489 000 \$
BK15 1,15%-4,15%, dû 2029	358 000	460 000
BM21 0,95% - 3,5%, dû 2030	532 000	612 000
BN23 1,05% - 3,9%, dû 2030	179 000	206 000
BO25 1,45% - 3,75%, dû 2031	898 000	1 026 000
BP22 1,2% - 3,8%, dû 2031	512 000	595 000
BO26 1,45%-3,75%, dû 2031	164 000	185 000
BQ22 1,20%-3,55%, dû 2032	220 000	276 000
BT20 2,10%-3,7%, dû 2038	5 152 000	5 552 000
BV19 2,00%-3,35%, due 2029	740 000	878 000
BZ21 0,3%-2,7%, due 2036	900 000	967 000
BZ22 0,3%-2,7%, due 2036	707 000	772 000
CF09 4,15%-4,91%, dû 2039	3 662 000	-
CF10 4,15%-4,91%, dû 2039	694 000	-
CG21 3,29%-4,46%, due 2034	700 000	-
	<u>15 859 000 \$</u>	<u>12 018 000 \$</u>

Les remboursements du capital requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2025	1 477 000 \$	2028	1 467 000 \$
2026	1 523 000	2029	1 439 000
2027	1 812 000		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les obligations non garanties et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale. Au 31 décembre 2024, la Ville a l'autorisation d'emprunter un montant additionnel de 33 732 000 \$.

Ville de Shédiac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

7. Autres passifs postérieurs à l'emploi

Conformément aux conventions collectives applicables, la Ville de Shédiac fournit à divers groupes d'employés la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables soit à la retraite ou à la démission.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Obligations d'avantages sociaux:		
Avantages acquis	314 900 \$	314 900 \$
Pertes actuarielles non amorties	<u>(14 300)</u>	<u>(27 858)</u>
Obligation au titre des avantages accumulés	<u>300 600 \$</u>	<u>287 042 \$</u>
Obligation au titre des avantages accumulés	300 600 \$	287 042 \$
Moins montant capitalisé	<u>(300 600)</u>	<u>(287 042)</u>
Avantages acquis à être financés par les revenus futurs	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
Dépenses relatives aux avantages sociaux de l'exercice	<u>21 444 \$</u>	<u>14 000 \$</u>

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation au titre des avantages accumulés. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses concernant des événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 3% par année;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des avantages accumulés est de 4.25% ;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ;
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

8. Immobilisations corporelles

	Immobilisations générales					Immobilisations d'eau				
	Terrains	Immeubles et améliorations locales	Véhicules et équipement	Matériel et logiciel informatique	Aménagement des terrains	Routes, rues, trottoirs, caniveaux	Terrains	Immeuble - Eau et améliorations locales	Systèmes d'eau	2023
Coût										
Coût d'ouverture	2 887 322	\$ 13 483 419	\$ 6 420 462	\$ 401 414	\$ 5 724 009	\$ 52 115 224	\$ 82 198	\$ 1 085 091	\$ 17 277 244	\$ 93 003 707
Acquisitions	500 404	4 727 029	685 889	56 222	364 827	14 286 433	-	-	2 756 961	6 506 876
Cessions	14 295	-	-	-	-	-	-	-	-	24 200
Coût de clôture	3 383 431	18 210 448	7 106 151	457 636	6 088 836	66 401 657	82 198	1 085 091	20 034 205	122 849 653
Amortissement cumulé										
Amortissement cumulé d'ouverture	-	5 468 574	3 676 134	225 655	3 507 183	23 888 237	-	884 009	6 236 177	40 980 797
Amortissement	-	469 361	445 767	36 841	431 242	1 410 075	-	22 481	500 949	2 905 170
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement cumulé de clôture	-	5 937 935	4 121 901	262 496	3 938 425	25 298 312	-	906 490	6 737 126	43 885 969
Valeur comptable nette de l'actif	3 383 431	\$ 12 272 513	\$ 2 984 250	\$ 195 140	\$ 2 150 411	\$ 41 103 345	\$ 82 198	\$ 178 601	\$ 13 287 079	\$ 75 646 968
										\$ 55 600 414

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

9. Conformité aux emprunts à court terme

Emprunt pour le fonctionnement

Tel que prescrit dans la *Loi sur les Municipalités*, les emprunts utilisés pour financer les opérations du fonds général sont limités à 5% du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts utilisés pour financer les services d'eau sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2024, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter-fonds

Le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'exercice suivant, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'investissement. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent/déficit au fonds d'eau

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant : le solde de l'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
2024 excédent	216 432 \$	-
2023 excédent	94 442	94 442
2022 excédent	<u>96 350</u>	<u>96 350</u>
	<u>407 224 \$</u>	<u>190 792 \$</u>

11. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la Ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

12. Engagements

La Ville s'est engagée par baux jusqu'en 2028 pour la location d'équipement et d'espace de bureau. Le solde de ces engagements en vertu de ces baux, exclusion faite des clauses d'indexation et de l'impôt foncier, s'établit à 1 887 431\$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2025	465 992 \$	2027	473 813 \$
2026	469 902 \$	2028	477 724 \$

13. Plan de pension

La Ville maintient un plan de pension à contribution définies pour ses employés à temps plein. Les contributions faites par la Ville au plan de pension pour 2024 totalisent 225 258 \$ (2023 – 186 350 \$).

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

15. Instruments financiers

La Ville est exposée à divers risques par l'intermédiaire de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition de la Ville à ces divers risques au 31 décembre 2024.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque d'une perte financière à la Ville si un débiteur manque à l'une de ses obligations (par exemple, payer les comptes recevables due à la Ville). La Ville est exposée à ce risque dérivant de sa trésorerie et équivalents de trésorerie et recevables. La Ville tient ses comptes d'encaisse avec des banques à charte sous réglementation fédérale qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. Les recevables sont principalement due des gouvernements, des corporations et des individus. Le risque de crédit est géré par la diversification des débiteurs et autres clients. La Ville évalue son exposition au risque de crédit basé sur la durée que les montants ont été en suspens. Une provision pour créance douteuse est enregistrée basé sur l'historique de recouvrement de la Ville. Dans l'année courante et les années précédentes, toute provision pour créance douteuse était reliée aux comptes recevables et aux recevables du fonds d'eau. Il n'y a pas eu de changement à l'exposition au risque de crédit durant l'année.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses flux de trésorerie sortant lorsqu'ils sont dus. La Ville gère ce risque en surveillant ses besoins de fonctionnement en dressant les budgets et en ayant accès à une ligne de crédit. Il n'y a pas eu de changement depuis l'an dernier à l'exposition au risque, les politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

Risque de marché :

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instruments financiers fluctuent en raison du changement de prix du marché. Le risque du marché comprend trois risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Ville est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt est le risque de perte financière potentielle causé par des fluctuations dans la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de taux d'intérêt. La Ville est exposée à ce risque en ce qui concerne sa dette à taux d'intérêt. Il n'y a pas eu de changement depuis l'an dernier à l'exposition au risque, les politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque

Ville de Shediac

Annexe 1: Tableau consolidé des revenus

Exercice se terminant le 31 décembre

	2024	2024	2023
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Autres contributions et transferts gouvernementaux			
Gouvernement provincial	36 500 \$	1 757 628 \$	1 534 407 \$
Programme de la taxe sur l'essence	667 274	333 637	605 908
	<u>703 774 \$</u>	<u>2 091 265 \$</u>	<u>2 140 315 \$</u>
Autres revenus de provenance interne			
Services d'incendie	145 000 \$	183 564 \$	138 599 \$
Services récréatifs	66 500	38 072	30 871
Aréna	215 000	248 949	274 245
Centre multifonctionnel	166 000	140 510	184 851
Licences et permis	1 000	468	488
Permis de construction	250 000	480 710	662 457
Entretien des routes	54 000	71 314	66 365
Loyer	35 000	33 867	37 161
Affectation pour espace verte	-	-	-
Divers	144 376	372 158	554 988
	<u>1 076 876 \$</u>	<u>1 569 612 \$</u>	<u>1 950 025 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	68 114 \$	68 275 \$	67 043 \$
Maire - autres	7 500	7 431	7 663
Conseillers	286 000	276 745	278 334
Conseillers - autres	18 000	16 418	11 135
Colloques sur le développement	20 000	25 955	20 059
Autres	45 000	47 101	44 672
	<u>445 214</u>	<u>441 925</u>	<u>428 906</u>
Services administratifs			
Salaires et avantages sociaux	900 400	838 618	753 432
Frais de déplacement – Directeur général	10 000	7 164	10 946
Immeuble - loyer et entretien	458 000	961 131	357 795
Location d'équipement	5 400	4 485	4 498
Télécommunication	20 000	18 027	20 322
Vérification externe	40 000	92 444	90 816
Frais légaux et autres honoraires professionnels	150 000	178 368	265 283
Systèmes informatiques	75 000	116 325	56 276
Publicité et promotion	12 500	8 992	19 815
Frais d'association	25 000	24 234	26 523
Frais de bureau et de poste	35 000	49 376	33 081
Frais d'évaluation	350 286	350 286	294 087
Traduction simultanée	25 000	47 901	47 611
	<u>2 106 586</u>	<u>2 697 351</u>	<u>1 980 485</u>
Autres services d'administration générale			
Assurance responsabilité civile	110 000	109 391	109 275
Subvention	90 000	172 806	53 765
Arrêté municipal	84 500	91 868	122 517
Ressources humaines	58 300	101 049	68 869
Impôts fonciers	16 900	19 134	18 309
Escomptes d'obligations	9 000	7 986	8 768
Frais bancaires	20 300	38 861	19 463
Mauvaises créances	-	13 237	-
	<u>389 000</u>	<u>554 332</u>	<u>400 966</u>
Amortissement	<u>36 841</u>	<u>36 841</u>	<u>25 596</u>
	<u>2 977 641 \$</u>	<u>3 730 449 \$</u>	<u>2 835 953 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2024	2024	2023
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services de protection			
Police			
Contrat	2 745 250 \$	2 758 906 \$	2 678 549 \$
Divers	13 228	27 426	10 188
	<u>2 758 478</u>	<u>2 786 332</u>	<u>2 688 737</u>
Incendie			
Véhicules	56 800	66 682	58 782
Association des pompiers	-	-	32 700
Honoraires	160 992	163 376	124 236
Équipement anti-incendie	32 000	27 835	21 146
Vaccins	1 000	-	-
Vêtement	25 000	19 839	21 749
Frais de déplacement	4 500	858	-
Prévention des incendies	3 300	1 209	1 469
Salaires et avantages sociaux	167 900	159 595	166 554
Avertisseurs d'incendie	38 500	40 283	33 399
Commission des accidents du travail et assurance groupe	29 000	18 130	25 587
Formation	9 500	8 450	2 591
Divers	8 000	6 595	5 910
Immeuble – entretien et réparation	66 900	62 357	57 905
	<u>603 392</u>	<u>575 209</u>	<u>552 029</u>
Autres services de protection			
Contrôle des animaux nuisibles	60 145	58 736	46 430
Programme de mesures d'urgence	10 000	1 336	4 357
	<u>70 145</u>	<u>60 072</u>	<u>50 787</u>
Intérêt sur les obligations	12 348	15 771	21 688
Amortissement	117 950	117 950	118 262
	<u>3 562 313 \$</u>	<u>3 555 334 \$</u>	<u>3 431 503 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2024	2024	2023
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services de transport			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	1 495 300 \$	1 178 629 \$	1 164 353 \$
Heures supplémentaires	131 000	181 006	181 961
Fournitures générales			
Essence et huile	135 000	105 407	102 452
Entretien et réparation	160 000	188 035	164 848
Assurances et immatriculation	35 000	42 771	31 817
Atelier, chantier et immeuble			
Entretien et réparation	71 000	96 282	93 647
Chauffage et éclairage	48 500	46 500	42 579
Taxes municipales, égout et assurance	77 000	68 355	65 597
Services de communication	8 000	15 408	10 556
Services d'ingénierie	500 000	365 561	114 744
	<u>2 660 800</u>	<u>2 287 954</u>	<u>1 972 554</u>
Transport routier			
Routes et rues	770 000	786 991	582 898
Enlèvement de la neige et de la glace	121 000	132 802	100 543
Éclairage des rues	341 625	351 642	345 293
Services relatifs à la circulation	117 000	117 507	75 170
	<u>1 349 625</u>	<u>1 388 942</u>	<u>1 103 904</u>
Intérêt			
Intérêt sur emprunt à court terme	65 850	186 664	173 253
Intérêt sur les obligations	369 968	369 968	299 739
	<u>435 818</u>	<u>556 632</u>	<u>472 992</u>
Amortissement	1 791 414	1 791 414	1 474 973
	<u>6 237 657 \$</u>	<u>6 024 942 \$</u>	<u>5 024 423 \$</u>
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme			
Services d'hygiène environnementale			
Collecte des ordures	582 700 \$	874 237 \$	597 967 \$
Destruction des déchets solides CDSWA	240 300	240 294	232 746
	<u>823 000</u>	<u>1 114 531</u>	<u>830 713</u>
Services d'urbanisme			
Urbanisme	591 200	599 027	551 284
Développement économique	1 303 000	1 268 815	798 334
Salaires et avantages sociaux	547 486	478 699	378 472
Tourisme et développement municipal	770 140	586 394	708 535
Maison Pascal Poirier	56 710	29 120	24 068
Ancienne gare	27 750	24 852	19 413
	<u>3 296 286</u>	<u>2 986 907</u>	<u>2 480 106</u>
	<u>4 119 286 \$</u>	<u>4 101 438 \$</u>	<u>3 310 819 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre	2024	2024	2023
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services récréatifs et culturels			
Aréna			
Salaires et avantages sociaux	228 514 \$	245 462 \$	203 840 \$
Immeubles			
Impôts fonciers et assurance	17 600	16 937	15 949
Électricité	126 300	140 742	132 375
Entretien général	145 500	152 267	140 313
Publicité	-	-	26 870
	<u>517 914</u>	<u>555 408</u>	<u>519 347</u>
Parcs et terrains de jeux			
Salaires et avantages sociaux	150 000	150 022	110 281
Consultants	150 000	87 819	37 945
Entretien d'équipement	55 700	86 383	66 050
Entretien – parcs et terrains de jeux	318 950	253 127	148 284
Immeuble – entretien et réparation	5 500	4 200	5 776
	<u>680 150</u>	<u>581 551</u>	<u>368 336</u>
Services communautaires			
Salaires et avantages sociaux	452 000	468 869	344 203
Centre multifonctionnel	676 100	491 540	476 694
Conventions	5 000	12 768	9 370
Publicité et promotion	130 000	24 710	24 090
Activités	103 500	81 979	84 793
Événements spéciaux	532 300	493 198	379 241
	<u>1 898 900</u>	<u>1 573 064</u>	<u>1 318 391</u>
Bibliothèque	34 050	32 324	28 059
Centre Communautaire Pointe du Chene	70 000	69 998	65 495
Intérêt			
Intérêt sur les obligations	15 283	19 520	15 830
Amortissement	847 082	847 082	804 193
	<u>4 063 379 \$</u>	<u>3 678 947 \$</u>	<u>3 119 651 \$</u>

Ville de Shediac**Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)**

Exercice se terminant le 31 décembre	2024	2024	2023
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'eau			
Électricité	117 500 \$	127 369 \$	105 834 \$
Amortissement	523 430	523 430	482 145
Entretien et réparations	139 000	115 021	286 013
Intérêt sur dette à long terme	47 703	64 925	52 906
Escomptes d'émission	2 445	2 210	2 445
Intérêt sur emprunt à court terme	20 000	1 493	-
Services d'ingénierie	15 000	18 052	13 081
Divers	43 000	46 959	36 720
Échantillon d'eau potable	15 000	17 904	22 815
Assurance	41 500	40 116	37 396
Développement économique	-	34 675	295 390
Mauvaises créances	15 000	-	10 000
	<u>979 578 \$</u>	<u>992 154 \$</u>	<u>1 344 745 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2024

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène environnementale et urbanisme	Récréatif et culturel	Services d'eau	2024 Consolidé	2023 Consolidé
Revenus								
Mandat d'impôt foncier*	6 381 311 \$	3 473 204 \$	3 381 610 \$	4 171 208 \$	2 370 412 \$	- \$	19 777 745 \$	16 248 723 \$
Autres revenus de provenance interne	304 293	183 564	71 314	504 523	461 573	44 345	1 569 612	1 950 025
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial*	34 563	18 811	18 315	22 592	12 838	-	107 119	142 826
Gain (perte) sur disposition d'immobilisation corporelles	-	-	(5 027)	-	-	-	(5 027)	48 426
Autres contributions et transferts gouvernementaux	-	-	1 986 630	-	104 635	-	2 091 265	2 140 315
Frais aux usagers - eau	-	-	-	-	-	1 997 394	1 997 394	1 870 212
Intérêt	-	-	-	-	170 974	281 684	452 658	343 247
	6 720 167	3 675 579	5 452 842	4 698 323	3 120 432	2 323 423	25 990 766	22 743 774
Dépenses								
Salaires et avantages	998 761	322 971	1 359 635	478 699	864 353	-	4 024 419	4 345 333
Biens et services	2 694 847	3 098 642	2 317 261	3 622 739	1 947 982	400 096	14 081 577	11 250 730
Amortissement	36 841	117 950	1 791 414	-	847 082	523 430	3 316 717	2 905 170
Intérêt	-	15 771	556 632	-	19 520	68 628	660 551	565 861
	3 730 449	3 555 334	6 024 942	4 101 438	3 678 947	992 154	22 083 264	19 067 094
Excédent de l'exercice	2 989 718 \$	120 245 \$	(572 100) \$	596 885 \$	(558 515) \$	1 331 269 \$	3 907 502 \$	3 676 680 \$

*Le mandat d'impôt foncier et les transferts inconditionnels du gouvernement provincial ont été alloués en fonction des dépenses prévues au budget.

Ville de Shediac

Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2024

	Fonctionnement général Réserve	Capital général Réserve	Eau fonctionnement Réserve	Eau capital Réserve	2024 Total	2023 Total
Excédent accumulé, début de l'exercice	675 530 \$	2 928 013 \$	104 747 \$	1 600 311 \$	5 308 601 \$	4 052 693 \$
Transferts au/du Fonds de fonctionnement d'eau et Fonds de fonctionnement général						
Affectation au Fonds de fonctionnement général	300 000	500 000	-	-	800 000	1 050 000
Affectation au Fonds general capital	-	(508 500)	-	-	(508 500)	(312 202)
Affectation au Fonds d'eau general	-	-	-	-	-	(192 929)
Affectation du Fonds de fonctionnement d'eau	-	-	-	1 000 000	1 000 000	500 000
Affectation des développeurs	-	-	-	-	-	-
	300 000	(8 500)	-	1 000 000	1 291 500	1 044 869
Intérêt	35 207	152 732	5 459	82 012	275 410	211 039
	35 207	152 732	5 459	82 012	275 410	211 039
Excédent de l'exercice	335 207	144 232	5 459	1 082 012	1 566 910	1 255 908
Excédent accumulé, fin de l'exercice	1 010 737 \$	3 072 245 \$	110 206 \$	2 682 323 \$	6 875 511 \$	5 308 601 \$

Ville de Shediac Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2024

Résolutions du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Bertin, appuyé par le conseiller Boudreau – QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration de procéder avec l'achat du terrain portant le NID 01055748 situé sur le chemin Lino au coût de 258 500 \$ pour le développement futur de la municipalité. Les fonds proviendront du fonds de réserve de Capital général.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 6 novembre 2023.

Proposé par le conseiller Cormier, appuyé par le conseiller Boudreau – QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil consente à acheter une portion du NID 00975144 (dimensions exactes à déterminer) de la Légion, au coût de 250 000 \$. QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU que les fonds proviennent du fonds de réserve capital général.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 27 novembre 2023.

Proposé par le conseiller Despres, appuyé par le conseiller Bertin – QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN montant de 500 000 \$ soit transféré au fonds de réserve pour immobilisations, incluant une somme de 200 000 \$ attribuable au Développement économique. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général. QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QU'UN montant de 300 000 \$ soit transféré au Fonds de réserve de fonctionnement. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 16 décembre 2024.

Proposé par le conseiller Bertin, appuyé par la conseillère Gallant – QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN montant de 1 000 000 \$ soit transféré au fonds de réserve pour immobilisations Eau. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement eau.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 16 décembre 2024.



Ville de Shediac

Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice

31 décembre 2024

	Fonction- nement général	Capital général	Réserve Fonction- nement général	Réserve Capital général	Fonction- nement Eau	Capital Eau	Réserve Fonction- nement Eau	Réserve Capital Eau	2024 Total tous les fonds
Excédent de l'exercice 2024. ¹	51 551 \$	5 132 925 \$	335 207 \$	144 231 \$	216 432 \$	409 320 \$	5 459 \$	1 082 012 \$	7 377 137 \$
Ajustement à l'excédent de l'exercice pour le financement requis									
Excédent de l'avant dernier exercice	(42 274)	-	-	-	(96 350)	-	-	-	(138 624)
Remboursement du capital de la dette à long terme - général	935 000	(935 000)	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme - eau	-	-	-	-	348 628	(348 628)	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(2 793 286)	-	-	-	(523 430)	-	-	(3 316 716)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(9 268)	-	-	-	-	-	-	-	(9 268)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(5 027)	-	-	-	-	-	-	-	(5 027)
Dépenses en immobilisation payées par les fonds de fonctionnement	1 815 294	(1 701 622)	-	-	-	(113 672)	-	-	-
Total des ajustements à l'excédent de l'exercice 2024	2 693 725	(5 429 908)	-	-	252 278	(985 730)	-	-	(3 469 635)
Excédent de l'exercice 2024 d'après les exigences du CCSP	2 745 276 \$	(296 983) \$	335 207 \$	144 231 \$	468 709 \$	(576 410) \$	5 459 \$	1 082 012 \$	3 907 502 \$

¹ L'excédent de l'exercice inclut tous les transferts interfonds

Ville de Shediac

Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP

31 décembre 2024

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau	Budget Capital	Répartition d'intérêt	Amortissement et ajustements	Transferts	2024 Total
Revenus							
Province du Nouveau-Brunswick:							
Mandat d'imposition	19 777 745 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	19 777 745 \$
Subvention inconditionnelle	107 119	-	-	-	-	-	107 119
Autres revenus de provenance interne	1 051 876	25 000	-	-	-	-	1 076 876
Autres contributions et transferts gouvernementaux	36 500	-	667 274	-	-	-	703 774
Tarifs d'eau	-	1 949 000	-	-	-	-	1 949 000
Recouvrement du fonctionnement eau	556 500	-	-	-	-	(556 500)	-
Approvisionnement en eau pour la protection contre les incendies	-	205 000	-	-	-	(205 000)	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	10 000	-	-	-	-	-	10 000
Intérêt	-	75 000	-	-	-	-	75 000
Excédent de l'avant dernier exercice	42 274	96 350	-	-	-	(138 624)	-
	21 582 014	2 350 350	667 274			(900 124)	23 699 514
Dépenses							
Services d'administration générale	2 940 800	-	-	-	36 841	-	2 977 641
Services de protection	3 637 015	-	-	12 348	117 950	(205 000)	3 562 313
Services de transport	4 010 425	-	-	435 818	1 791 414	-	6 237 657
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	4 119 286	-	-	-	-	-	4 119 286
Services récréatifs et culturels	3 201 014	-	-	15 283	847 082	-	4 063 379
Eau	-	386 000	-	70 148	523 430	-	979 578
Services financiers							
Remboursement de la dette à long terme	935 000	280 000	-	-	-	(1 215 000)	-
Intérêt	463 449	70 148	-	(533 597)	-	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement général	2 075 000	-	-	-	-	(2 075 000)	-
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	556 500	-	-	-	(556 500)	-
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau	-	1 057 081	-	-	-	(1 057 081)	-
Transfert au fonds de réserve capital général	200 025	-	-	-	-	(200 025)	-
Transfert au fonds de réserve eau capital	-	621	-	-	-	(621)	-
	21 582 014	2 350 350			3 316 717	(5 309 227)	21 939 854
Excédent (déficit) de l'exercice	- \$	- \$	667 274 \$	- \$	(3 316 717) \$	4 409 103 \$	1 759 660 \$